

Ensemble... on va plus loín

Bulletin d'inscription - BRM 300 km - « La boutonnière » Rue Maurice Genevoix 76570 Pavilly (Stade Lucien Lecuyer)

15 avril 2023 – 3h30 – Départ : à partir de 4h00

NOM :	Prénom :	
Date de naissance		
Adresse :		
Adresse courriel (mail)		
Numéro du portable que vous aure	ez, le cas échéant, le jour du brevet :	
Fédération du participant :	ou non licencié :	
Club (en toutes lettres):		
Si le club est un club FFCT N°	du club :dépar	tement :
Extraits du REGLEMENT des BREVETS vous pouvez consulter le règlemen http://www.audax-club-parisien.c		

Article 5 : Chaque participant est considéré comme étant en excursion personnelle, il doit respecter le **code de la route** et toute signalisation officielle.

L'Audax Club Parisien, les sociétés organisatrices, le représentant ACP et son association de référence ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des accidents qui pourraient survenir lors d'un brevet.

Article 6: Pour la circulation de nuit, les machines doivent être munies d'éclairage avant et arrière fixé solidement et en constant état de marche (prévoir des ampoules de rechange; un double moyen d'éclairage est préconisé). L'éclairage arrière totalement clignotant est interdit. Les organisateurs refuseront le départ à tout participant dont l'éclairage ne serait pas conforme. Chaque participant est tenu de brancher sa lumière dès la tombée de la nuit, ainsi qu'à tout moment où la visibilité n'est pas suffisante (pluie, brouillard, ...); même en groupe, chacun doit être éclairé. De nuit, les vêtements clairs et les brassards réflectorisés sont recommandés et le port d'un baudrier ou d'une chasuble réfléchissante est obligatoire. Toute infraction à ces mesures, constatée lors d'un contrôle, entraînera la non-homologation du brevet.

En apposant ma signature je reconnais avoir pris connaissance du règlement des Brevets de Randonneurs Mondiaux.

Signature: à régler : 5 €